

GREFFE  
du Tribunal de Commerce de  
ROUBAIX - TOURCOING  
51, Rue du Capitaine Aubert  
BP 30099  
59052 ROUBAIX CEDEX 01

LE GREFFIER  
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Depot effectué par :

! SA Conseil d'Administration  
! JMA NORD  
! 134 RUE JEAN LEBAS  
!  
!  
! 59150 WATTRELOS

! SA Conseil d'Administration  
! JMA NORD  
! 134 RUE JEAN LEBAS  
!  
!  
! 59150 WATTRELOS

--

Numéro RCS : ROUBAIX - TOURCOING A 240 204 994      Numéro 1344300715  
=====

! Pièces déposées le 03/04/2001      Numéro      0101501

! ORDONNANCE DU PRESIDENT      du      01/04/2001  
!      - PROROGÉ DELAI TEXUE ABG. GENL.

Le Greffier,

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS  
ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

1902

**- JMA NORD -**  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.859.000 FRANCS  
SIEGE SOCIAL : 184 RUE JEAN LEBAS 59150 WATTRELOS  
SIREN 398.628.958 RCS ROUBAIX TOURCOING

EXTRAIT DE ... DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE ROUBAIX TOURCOING  
ANNONCEMENT EN LEUR TRIBUNAL DU NORD

Monsieur le Président du  
**TRIBUNAL DE COMMERCE DE  
ROUBAIX TOURCOING**

51 rue du Capitaine Aubert  
59100 ROUBAIX

Le 13 Mars 2001

**Nos réf.:** 2163  
**Dossier.:** 0801  
*lettre recommandée  
avec accusé de réception*

**DEMANDE D'AUTORISATION DE REPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Nous avons l'honneur de vous informer que pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'assemblée générale des actionnaires de notre société ne sera pas en mesure de statuer sur les comptes du dernier exercice clos, dans le délai imparti par la loi, soit le 31 mars 2001.

En effet, le commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Marcel DUCRET, 15 rue Benjamin Franklin 78000 VERSAILLES a pris sa retraite. La mission de contrôle sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2000, n'a pas été effectuée.

En conséquence, le commissaire aux comptes suppléant de notre société, la Société STC ayant siège à TOURCOING 156 chaussée Pierre Curie, centre tertiaire Colbert, accède de plein droit aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire en application de l'article 223 alinéa 2 de la loi numéro 66.537 du 24 juillet 1966.

Le nouveau Commissaire aux comptes titulaire n'ayant pu terminer sa mission de contrôle, nous ne sommes donc pas en mesure de déposer les comptes à l'assemblée générale ordinaire annuelle.

C'est pourquoi nous vous sollicitons, Monsieur le Président du Tribunal de commerce, afin de nous autoriser par ordonnance spéciale à reporter notre assemblée générale concernant l'exercice clos le 30 septembre 2000, au 30 avril 2001 (au lieu du 31 mars 2001), ce qui nous permettrait de déposer les documents à publier au greffe dans le mois, le 31 mai 2001 au plus tard, - avant si possible.

Vous remerciant par avance de votre autorisation,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente du Conseil d'administration

Frédérique BLOMME  
  
